

**Jean-Pierre Drapier**

### **Le trépied du transfert ( analytique )**

Je suis parti de la question suivante : Quels sont les pôles constitutifs, basiques, matériels du transfert analytique ? Ceux qui sont nécessaires à ce que ça s'écrive ? Ramené à la sécheresse d'une liste cela me donnait en première intention :

- l'analysant qui en fait n'intervient dans l'opération transférentielle qu'en tant qu'il a ou qu'il est inconscient. Donc disons l'inconscient plutôt que l'analysant.
- le savoir que ce soit comme savoir inconscient, désir décidé de savoir, sujet supposé savoir ou signifiant répondant à un autre signifiant.
- l'analyste.

L'inconscient, le savoir, l'analyste.

J'étais assez content de la robuste simplicité de ces points de départ, I, S, A. Sur ces trois points on pourrait construire une pyramide ayant pour sommet le transfert analytique.

Puis j'ai repris le texte de Lacan " Position de l'inconscient ". Et là, ça s'est compliqué car il m'a télescopé deux de mes fondations pour n'en faire qu'une en affirmant : " les psychanalystes font partie du concept de l'inconscient, puisqu'ils en constituent l'adresse " <sup>1</sup>. Donc, l'inconscient freudien, résorbe le concept du psychanalyste. Et avec deux points, allez construire autre chose qu'une droite !

Sans inconscient pas de psychanalystes. Mais sans psychanalystes pas d'inconscient, en tout cas pas d'inconscient conceptualisé, mis à jour. " Ça " serait là, dans les limbes du Réel. A l'inconscient, il lui faut une adresse pour ex-sister et pas n'importe laquelle : une adresse qui puisse en faire quelque chose - le nommer, l'interpréter, le mettre au travail : l'analyste.

Alors, si l'inconscient n'ex-siste que de s'adresser, n'était-ce pas sur l'adresse qu'il convenait de s'interroger ? Le mode d'adresse de l'inconscient c'est la parole. C'est son énonciation. C'est cette logique qui pousse Lacan à poursuivre ainsi : " Nous ne pouvons dès lors ne pas inclure notre discours sur l'inconscient dans la thèse même qu'il énonce, que la présence de l'inconscient, pour se situer au lieu de l'Autre, est à chercher en tout discours, en son énonciation " <sup>2</sup>

D'où l'idée que le psychanalyste doit " s'éprouver assujetti à la refente du signifiant " <sup>3</sup> et même être réduit à n'être qu'un signifiant permettant à un autre signifiant de se représenter, <sup>4</sup> le signifiant quelconque de la Proposition d'octobre 1967.

Dans le fond, je me suis dit en lisant Lacan, dans mon trépied de départ sur la matérialité du transfert il te manque la " motérialité " : à savoir le poids de la chaîne signifiante et de ses effets. Sans elle pas de transfert. Elle en est le point incontournable.

---

<sup>1</sup> Lacan J., Ecrits, p.834, " Position de l'inconscient ", Seuil, 1966, p.834.

<sup>2</sup> Id.

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> Id, p. 835

Dès que deux parlent il y a donc transfert. Mais alors qu'est-ce qui vient spécifier le transfert analytique de tout autre transfert entre deux parlêtres x et y ?

J'émettrai l'hypothèse suivante : c'est à consentir à n'être qu'un semblant d'objet a et à s'offrir ainsi dans la chaîne signifiante, que l'analyste déclenche un transfert particulier qui, pour un sujet, articule le désir de savoir ( savoir ce qu'il en est de son objet cause du désir ) à la chaîne signifiante. En tout cas c'est ainsi que j'interprète l'indication de Lacan : “ l'objet a est à situer comme tel dans le champ de l'Autre, et non seulement il est à y être situé, mais il y est situé par chacun et par tous. Et c'est cela qu'on appelle la possibilité du transfert ”.<sup>5</sup>

“ La possibilité du transfert ” c'est un autre nom des bases matérielles ou motérielles du transfert : à savoir ici, l'appartenance de l'objet a à la chaîne signifiante. L'appartenance ou en tout cas une position subjective qui l'y situe et du même coup autorise qu'il soit l'objet d'une énonciation et donc d'un savoir. Le savoir, comme ce qui vient border un trou dans le Réel, ne peut le faire que par le biais des signifiants. Dans le transfert analytique, il s'agit d'articuler a et S2.

Dans son cours du 22 janvier 1999, Colette Soler distingue le transfert chez Freud : “ C'est de l'Amour qui s'adresse au S1 ” et chez Lacan “ C'est de l'Amour qui s'adresse au S2 ”. Et elle situe l'Amour de transfert lacanien du côté de la subversion de l'amour. Dans la crise que traverse l'ECF-AMP, cette question est centrale : il y a confusion du S1 et du S2, volonté d'abolir l'écart entre S1 et S2. Avec comme effet, ce que je proposerai d'appeler, en comparaison avec les troubles graves de la circulation, le collapsus du transfert - ou peut-être co-lapsus avec un seul " l " qui donne cette dimension d'un signifiant se substituant à un autre, tout en le représentant.

En tout cas, c'est bien là - sûrement en bon lecteur de Colette Soler - qu'Alexandre Stevens place le débat et in fine ce qui nous sépare. Dans “ Débat du Conseil ” n° 17 page 2, il défend la nomination des AE sur des critères autres que cliniques, c'est-à-dire politiques - et cela passe par la promotion du S1 en fin de cure. Cela donne : “ Mais plusieurs figures de ce S1 sont possibles et cela va du tyran à une figure de maître démocratique ”. Et plus loin : “ Dès lors, un S1 peut aussi prendre les figures du plus-un ou du au-moins-un ”. Tiens ! Tiens ! Suivez mon regard. On retrouve là, la défense et illustration du “ bon S1 ” fondateur des “ bonnes sectes ” soutenues en son temps par Aumoinzun.<sup>6</sup>

Cet amour de transfert-là, adressé au S1, l'analyste peut en bénéficier comme quiconque (médecin, politicien, gourou ). En cela il est un maître imaginaire situé en position de maître du savoir inconscient. Cela fait obstacle à la subversion lacanienne du transfert qui est amour adressé au savoir, à un savoir sans sujet.

A mon sens, toute l'éthique de l'analyste se résume là : consentir à ne pas venir ou rester en cette place de S1, mais de semblant d'objet a, de déchet, consentir à “ se repérer sur son manque à être [plutôt] que son être ”.<sup>7</sup>

Mon troisième pied n'est donc ni plus ni moins que le désir de l'analyste, qui consent à n'être pas l'obstacle ultime de l'amour adressé au savoir.

---

<sup>5</sup> Lacan J., Le Séminaire livre X, “ L'angoisse ” (inédit).

<sup>6</sup> Miller J.-A., Les amis d'Ornicar ?, n°1, 1998

<sup>7</sup> Lacan J., Ecrits, “ La direction de la cure ”, Seuil, 1966, p.589.

Alors de mon trépied de départ - l'inconscient, le savoir, l'analyste, il ne me reste que l'inconscient : au savoir s'est substituée la chaîne signifiante et à l'analyste le désir de l'analyste.

Il me semble que ce trépied-là, cette base - inconscient, chaîne signifiante, désir de l'analyste - est beaucoup plus précise, moins susceptible d'être manipulée et affectée par l'imaginaire que le premier. Plus apte à permettre la construction du transfert analytique qui porte en lui la possibilité de sa résolution. La pyramide du transfert devrait ainsi en être plus droite... et plus pointue !